

GRAND CHÂTELLERAULT RECRUTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Service Planification et instruction du droit des sols

RESPONSABLE DE SERVICE (H/F)

A TEMPS COMPLET
(cadre d'emplois des attachés)

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault (47 communes / 84 000 habitants) offre une qualité de vie enviable, un quotidien facile et simplifié à ses habitants. Au cœur d'un patrimoine naturel remarquable qui s'étend jusqu'à la ville centre, l'agglomération concilie commerce de proximité et industrie de pointe, sport et patrimoine, culture et douceur de vivre sur un territoire à taille humaine, pensé pour la famille et résolument tourné vers l'avenir. En travaillant à Grand Châtellerault, vous construirez chaque jour ce territoire, ses projets, son avenir. Vous intégrerez des équipes engagées pour un service public fort et de qualité aux côtés d'agents animés par le souci du bien vivre à Grand Châtellerault.

LES 10 BONNES RAISONS: <https://bit.ly/3jecqTj>

L'ESPACE D'UNE VIE: <http://bit.ly/3oN3dCn>

Contexte/organisation :

Au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire, le responsable du service Planification et Instruction du Droit des Sols participe à la mise en œuvre de la politique définie en matière d'urbanisme. Il met en œuvre les documents de planification et du SIG et participe à leur évolution. Il contribue au montage d'opérations publiques et privées d'aménagement sur le territoire. Il manage son équipe.

Principales missions du poste :

- Superviser l'urbanisme opérationnel : instructions des autorisations d'urbanisme dans le cadre du service commun, pour le compte de Grand Châtellerault,
- Assurer le travail de coordination sur les ADS pour les élus de référence et l'ABF,
- Coordonner le montage, l'instruction et le suivi des dossiers complexes et/ou sensibles,
- Assurer la coordination avec l'ensemble des autres services en particulier les services techniques et le service Habitat/Foncier,
- Mettre en œuvre la structuration du SIG actuel, nécessaire pour un PLUi, et développer son efficacité,
- Anticiper les éventuels contentieux : pour le futur PLUi et pour les documents des communes instruits par le service commun.
- Mettre en œuvre un PLUi à l'échelle de Grand Châtellerault puis garantir le respect du PLUi et veiller à ses besoins d'évolution,
- Piloter les procédures d'évolution des documents d'urbanisme,
- Développer l'information vers tout public sur les documents et les procédures d'urbanisme,
- Conduire les études liées aux missions du service,
- Participer au montage des dossiers d'aménagement (groupes d'habitations, équipements publics et privés, zones d'activités économiques....),
- Participer aux missions de revitalisation des centres anciens et centres bourgs,
- Garantir le bon fonctionnement du service, dans l'intérêt des usagers et des agents, avec le souci de l'intérêt général,
- Superviser l'équipe, lui apporter conseil et assistance,
- Veiller à la mise à jour des connaissances et informations de l'équipe pour faciliter l'exercice des missions,
- Favoriser le travail en transversalité,
- Élaborer le projet de service et en assurer le suivi et les évolutions,
- Préparer le budget du service et en assurer la bonne exécution.

Profil :

Issu d'une formation supérieure (bac +4/5) en aménagement, urbanisme, architecture, vous justifiez d'une expérience significative en matière de création et mise en place de Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux. Vous possédez une expertise pratique en gestion du droit des sols et êtes en capacité d'établir un règlement de PLUi. Vous maîtrisez également l'élaboration et la passation de marchés publics de prestations intellectuelles et les outils bureautiques et de cartographie traditionnels et spécifiques à l'urbanisme. Vous faites preuve d'aisance rédactionnelle, de capacités d'analyse et de synthèse. Détenteur d'une solide expérience en matière de management et doté d'une grande aisance relationnelle, vous savez travailler en équipe et en transversalité et avez le sens de l'écoute et de la pédagogie. Le permis B est indispensable en raison de déplacements fréquents sur le territoire

Poste à compter du 1^{er} mars 2025

Rémunération, conditions de travail et avantages sociaux proposés :

Rémunération :	Traitement indiciaire + NBI + RIFSEEP + prime annuelle
Congés annuels :	25 jours + 2 jours de fractionnement
Organisation du travail :	Cycles de travail de 35h à 38h30 avec RTT + poste éligible au télétravail (selon le protocole)
Avantages sociaux :	Participation prévoyance maintien de salaire + participation mutuelle labellisée (pour les titulaires sous conditions) + CNAS + COS

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires ou attestation pour les lauréats de concours) sont à adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS 90618, 86106 CHATELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@grand-chatelleraut.fr